

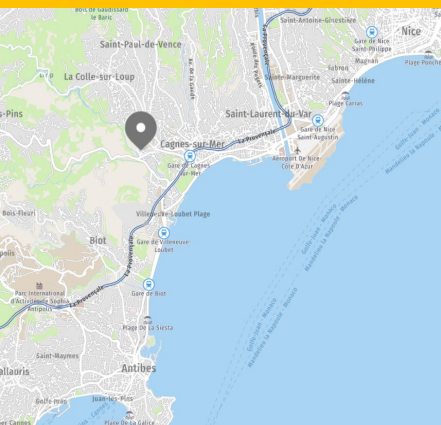
ADJOINT AU CHEF DU BUREAU D'ORDRE DE LA POLICE MUNICIPALE (H/F)

Poste permanent
Titulaire

Grade :

Cadre d'emplois des
Chefs de Service de
Police Municipale

À POURVOIR le plus
tôt possible



Villeneuve Loubet dotée de près de 4km de plages, la commune affiche sans rougir l'image d'une station balnéaire active avec son port de plaisance au cœur de la célèbre Marina Baie des Anges. Sa situation privilégiée, proche des grands centres comme Nice, Monaco ou Cannes, en fait une destination de choix pour y vivre.

Sous l'autorité hiérarchique du Maire, du Directeur Général des Services et du Responsable de la Police Municipale, vous participez à toutes les missions dévolues à la police municipale en application des dispositions légales et réglementaires.

En vos qualités d'agent chargé de certaines missions de police judiciaire, vous êtes placé hiérarchiquement sous l'autorité judiciaire du procureur de la République.

Vous organisez les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels du service de la police municipale, qui regroupe 31 policiers municipaux, 09 ASVP (Brigade de jour) et 04 opérateurs CSU (Brigade de jour et de nuit).

Missions :

Vous serez chargé (e) de :

- Encadrer les fonctionnaires des cadres d'emplois des agents de police municipale.
- Seconder le responsable, l'adjoint du service de la police municipale et le bureau d'ordre dans leurs fonctions : Diriger et coordonner le service chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité de la sécurité des personnes et des biens. Organiser les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels. Développer une relation de proximité avec la population.
- Participer à la conception et assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention de la police municipale.

Missions dévolues à la fonction de responsable du service de la Police Municipale et notamment :

- Management opérationnel du service (Gestion des plannings).
- Développement des politiques publiques de sécurité : diversification des dispositifs de lutte contre la délinquance, contre les violences routières.
- Recherche et constate les infractions par procès-verbaux aux arrêtés municipaux, codes et lois pour lesquelles compétence lui est donnée.
- Gestion de l'interface avec la population.
- Développement du besoin en service de proximité.
- Organisation des manifestations.
- Mise en œuvre et suivi de l'activité du service de police municipale
- Commandement et coordination des interventions de police municipale.
- Organisation des actions de prévention et de dissuasion.
- Gestion et contrôle des procédures administratives.
- Gestion des ressources humaines des services.
- Mise en œuvre des missions liées au Centre de Supervision Urbain (Respect de la réglementation).
- Participation aux cérémonies officielles de la collectivité.

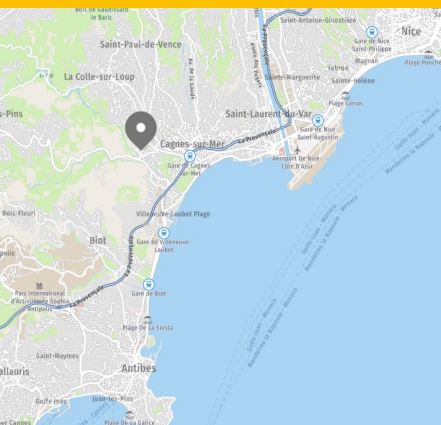
ADJOINT AU CHEF DU BUREAU D'ORDRE DE LA POLICE MUNICIPALE (H/F)

Poste permanent
Titulaire

Grade :

Cadre d'emplois des
Chefs de Service de
Police Municipale

À POURVOIR le plus
tôt possible



Villeneuve Loubet dotée de près de 4km de plages, la commune affiche sans rougir l'image d'une station balnéaire active avec son port de plaisance au cœur de la célèbre Marina Baie des Anges. Sa situation privilégiée, proche des grands centres comme Nice, Monaco ou Cannes, en fait une destination de choix pour y vivre.

Profil du candidat :

- Agréé par le Préfet et le Procureur de la République.
- Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire.
- Autorisation de port d'armes délivrée par le préfet.
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire.
- Discrétion et rigueur professionnelle.
- Sens du service public, sens du discernement, du dialogue et de l'écoute.
- Esprit d'initiative et d'organisation.
- Capacités managériales.
- Qualités relationnelles, sens du contact, qualités d'écoute.
- Disponibilité.
- Capacité à s'adapter.
- Capacité rédactionnelle.
- Maîtrise de l'informatique.
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable. (Soirée, week-end, jour férié, nuit)
- Rythme de travail très variable, en fonction des événements.
- Titulaire du permis B. (Facultatif : permis A et côtier.)

RÉMUNÉRATION :

Statuaire + ISFE (ISFE part fixe au taux maximum à 32% et ISFE part variable) + 13^{ème} mois indiciaire.

Pour répondre à cette offre :

Merci d'adresser votre candidature (Lettre de motivation et CV) à :

recrutement@villeneuveloubet.fr